

# LA CHARTE OBJECTIF CO<sub>2</sub>

## L'ENGAGEMENT DES TRANSPORTS PEIGNE



*Notre entreprise, soucieuse des questions Environnementales, s'est engagée dans la charte Objectif CO<sub>2</sub> depuis 2011*

*Cette démarche volontaire est portée par la direction en la personne de M. PEIGNE et implique également tous les collaborateurs de l'entreprise.*

*Notre objectif commun*

- Réduire nos émissions de Gaz à effet de Serre
- Offrir à nos Clients un service écoresponsable
- Œuvrer pour un transport durable et respectueux de notre environnement.
- Labelliser nos activités grâce au Label CO<sub>2</sub>

### **SUR LA PÉRIODE 2022 – 2024, NOS ACTIONS PRIORITAIRES SONT :**

- **ACTION 1:RENOUVELLEMENT DU PARC**
- **ACTION 2:UTILISATION DE NOUVEAUX CARBURANTS**
- **ACTION 3:RENFORCER L ECO CONDUITE**
- **ACTION 4:OPTIMISER AU MAXIMUM LES TRAJETS**

**NOTRE OBJECTIF EST DE RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 2 % PAR ANNÉE**

Le 17/06/2022

Signature:

